

Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e009269 | 9 x 9 cases

	2 Possessif pluriel de « je »		3 Article masculin singulier	4 Grand lézard tropical		6 Exprimer par des mots	7 Partie dure du squelette	8 Récipient à anse
	↓		↓	↓		↓	↓	↓
1 Pays dont la capitale est Bamako					5 Arrière du tronc			
→					→			
		9 Lieu de culte chrétien						
		→						
					11 Au-dessus du cou		12 On le respire	
					↓		↓	
	10 Support pour							
	→							
	13 Mettre							
	↓							
			14 Premier mot			17 Il brait		18 Doigts des deux mains
			→					
			16 Possessif			↓		↓
			↓					
		15 Larve de grenouille						
		→						
				19 Préposition de matière				
				→				
20 Fleur du rosier					21 Pronom tonique masculin pluriel			
→					→			

LES DÉFINITIONS EN CLAIR

- H · État d'Afrique de l'Ouest sans littoral. (4 lettres)
- V · Déterminant possessif de première personne au pluriel. (3 lettres)
- V · Déterminant placé devant un nom masculin singulier. (2 lettres)
- V · Reptile souvent herbivore vivant dans les régions chaudes. (6 lettres)
- H · Partie postérieure du corps entre le cou et le bassin. (3 lettres)
- V · Communiquer oralement ou par écrit. (4 lettres)
- V · Élément rigide qui contribue au soutien du corps. (2 lettres)
- V · Contenant souvent utilisé pour transporter de l'eau. (4 lettres)
- H · Bâtiment où se réunissent des fidèles chrétiens. (6 lettres)
- H · Surface mobile sur laquelle on transporte des objets. (7 lettres)
- V · Partie du corps qui porte notamment les yeux et la bouche. (4 lettres)
- V · Mélange de gaz qui constitue l'atmosphère terrestre. (3 lettres)
- V · Mettre ensemble. (4 lettres)
- H · Adverbe qui s'emploie notamment avec pas, plus ou jamais. (2 lettres)
- H · Jeune amphibien aquatique muni d'une queue. (6 lettres)
- V · Déterminant possessif de deuxième personne au pluriel. (3 lettres)
- V · Équidé aux longues oreilles, dont le cri est le braiment. (3 lettres)
- V · Nombre qui suit neuf. (3 lettres)
- H · Mot pouvant introduire une matière, comme dans « en bois ». (2 lettres)
- H · Fleur souvent parfumée, portée par le rosier. (4 lettres)
- H · Pronom que l'on peut employer après avec ou pour au masculin pluriel. (3 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e009269 | 9 x 9 cases

	2 Possessif pluriel de « je »		3 Article masculin singulier	4 Grand lézard tropical		6 Exprimer par des mots	7 Partie dure du squelette	8 Récipient à anse
1 Pays dont la capitale est Bamako	M	A	L	I	5 Arrière du tronc	D	O	S
	E	9 Lieu de culte chrétien	E	G	L	I	S	E
	S			U	11 Au-dessus du cou	R	12 On le respire	A
	10 Support pour	P	L	A	T	E	A	U
	13 Mettre		14 Premier mot	N	E	17 Il braie	I	18 Doigts des deux mains
	U		16 Possessif					
	N	15 Larve de grenouille	T	E	T	A	R	D
	I		19 Préposition de matière	E	N			I
20 Fleur du rosier	R	O	S	E	21 Pronom tonique masculin pluriel	E	U	X

LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

- H · mali — État d'Afrique de l'Ouest sans littoral.
- V · mes — Déterminant possessif de première personne au pluriel.
- V · le — Déterminant placé devant un nom masculin singulier.
- V · iguane — Reptile souvent herbivore vivant dans les régions chaudes.
- H · dos — Partie postérieure du corps entre le cou et le bassin.
- V · dire — Communiquer oralement ou par écrit.
- V · os — Élément rigide qui contribue au soutien du corps.
- V · seau — Contenant souvent utilisé pour transporter de l'eau.
- H · église — Bâtiment où se réunissent des fidèles chrétiens.
- H · plateau — Surface mobile sur laquelle on transporte des objets.
- V · tête — Partie du corps qui porte notamment les yeux et la bouche.
- V · air — Mélange de gaz qui constitue l'atmosphère terrestre.
- V · unir — Mettre ensemble.
- H · ne — Adverbe qui s'emploie notamment avec pas, plus ou jamais.
- H · têtard — Jeune amphibien aquatique muni d'une queue.
- V · tes — Déterminant possessif de deuxième personne au pluriel.
- V · âne — Équidé aux longues oreilles, dont le cri est le braiment.
- V · dix — Nombre qui suit neuf.
- H · en — Mot pouvant introduire une matière, comme dans « en bois ».
- H · rose — Fleur souvent parfumée, portée par le rosier.
- H · eux — Pronom que l'on peut employer après avec ou pour au masculin pluriel.